

Dowd, P.

(TRADUCTION.)

REMARQUES

Sur la requête de la Fabrique de Notre-Dame, à Sa Grandeur l'Évêque de Montréal, demandant que le coût de la construction de l'église St. Patrice soit transféré de la Fabrique aux paroissiens de St. Patrice : ces remarques sont adressées à Sa Grandeur l'Évêque de Montréal et à la Fabrique de Notre-Dame.

10 Le temps choisi pour ouvrir la discussion semble inopportun, soit qu'on considère les intérêts de la Fabrique ou ceux de la congrégation de St. Patrice. D'abord, pour ce qui est des intérêts de la Fabrique, il n'est pas à propos d'attirer l'attention du public et de provoquer ses recherches sur l'administration de ses affaires par ce Conseil, juste au moment où, par un coupable détournement de fonds, une perte considérable vient d'être subie. La connaissance d'un pareil incident ne peut que faire déconsidérer la gestion du bureau, et qu'affecter le crédit et a réputation de la Fabrique. Ensuite, le temps est mal choisi en ce qui regarde la congrégation de St. Patrice. C'est l'époque où l'on y est activement occupé à recueillir des fonds dans le but de rembourser la grosse somme d'argent empruntée pour aider l'Évêché dans ses embarras. Deux fardeaux à la fois vous peuvent écraser.

20 Il est dit dans la requête que les paroisses canoniques

LP
F5012
1884
D745